

PONTS ET CHAUSSÉES

1

DÉPARTEMENT
de la HAUTE-SAVOIE

COMMUNE D'AMBILLY

ARRONDISSEMENT
de *Chamon*

VOIRIE COMMUNALE

CANTON
d' *Annemasse*

TABLEAU DE CLASSEMENT UNIQUE DES VOIES COMMUNALES

Dressé par l'Ingénieur T. P. E. Subdivisionnaire soussigné,

A *Annemasse*, le 15 FEVR. 1963



Vu et arrêté par le Maire soussigné, après délibération du
Conseil Municipal en date du 1 MARS 1963

A *Ambilly*, le 21 MARS 1963

